

## Compte-rendu de la réunion généalogie du 7 décembre 2021

Etaient présents : Bernadette Blelly, Thérèse Gallani, Philippe Halter, Hubert Oberbach, Jean-Jacques Pansiot, Thierry Pfeiffer, Jean-Louis Scheidt, Ginette Sovia.  
Excusées : Micheline Debus, Evelyne Ludwig.

Les acquisitions récentes de l'atelier ont circulé parmi les présents qui ont pu les emprunter (numéros de la Revue Française de Généalogie). Ne pas oublier de remplir la fiche d'emprunt et de la laisser dans le classeur.

Ensuite nous avons fait un tour de table, en particulier pour ceux qui n'avaient pu venir à la réunion précédente en octobre.

*Ginette* est à la recherche de l'origine exacte de sa mère (née en Pologne, en Allemagne ? À Neurath ?). Son acte de mariage, en France, n'est pas précis. Pistes possibles : acte de décès ou plus sûrement contrat de mariage (l'AM indique qu'un contrat a été passé).

*Thérèse* n'a pas pu beaucoup avancer, ayant eu des problèmes informatiques. Objectif : porter sa généalogie (avec geneatique) sur son nouvel ordinateur.

*Bernadette* a recopié beaucoup d'informations à partir des livres des familles de la Société d'Histoire des 4 Cantons. Elle continue à chercher la date de vente (ou l'acte de vente) de la maison familiale, à partir notamment des recensements successifs. Elle nous montre également des photos de famille dont elle cherche à identifier les personnages.

*Jean-Louis* nous parle de l'application famileo ( <https://www.famileo.com/famileo/fr-FR/> ) qui permet de partager facilement des photos entre membres d'une famille étendue. Il suffit d'une adhésion par famille (note : au départ l'idée est que les photos postées sur l'application sont compilées chaque mois par famileo pour former une gazette papier, à l'intention des aînés n'utilisant pas ou peu les moyens numériques).

*Hubert* nous présente le **Ahnenpass** partiellement rempli d'un membre de sa famille. Ce livret, institué par les nazis en 1935 pour les Allemands, a été rendu obligatoire dès 1941 en Alsace annexée. Il contient des renseignements (dont la religion) sur les ancêtres du porteur sur plusieurs générations, dans le but de prouver son aryanité. Le Ahnenpass était nécessaire pour accéder à certains emplois. Il contient un tableau en éventail semblable aux arbres généalogiques en éventail (reproduction ci-dessous) qui résume l'ascendance du titulaire. Pour faciliter l'accès aux documents permettant de remplir le ahnenpass, les autorités nazies ont fait transférer les archives paroissiales d'Alsace aux archives départementales. Un article rédigé par le CGA est paru sur ce sujet dans les DNA du 27 novembre (à noter que cet article indique que le tableau comporte 31 cases vierges, alors que le document fourni par Hubert en comporte 63 ?)

Philippe a pris part à une opération participative d'indexation des actes de mariage du 19<sup>e</sup> siècle organisée par geneanet, voir

[https://fr.geneawiki.com/index.php?title=Tables\\_de\\_mariages\\_du\\_XIXe\\_si%C3%A8cle](https://fr.geneawiki.com/index.php?title=Tables_de_mariages_du_XIXe_si%C3%A8cle)

Il a indexé les actes de mariage des communes de Barembach et Russ.

La prochaine réunion de l'atelier généalogie est prévue **mardi 4 janvier 2022**.

en attendant passez de joyeuses fêtes de fin d'année

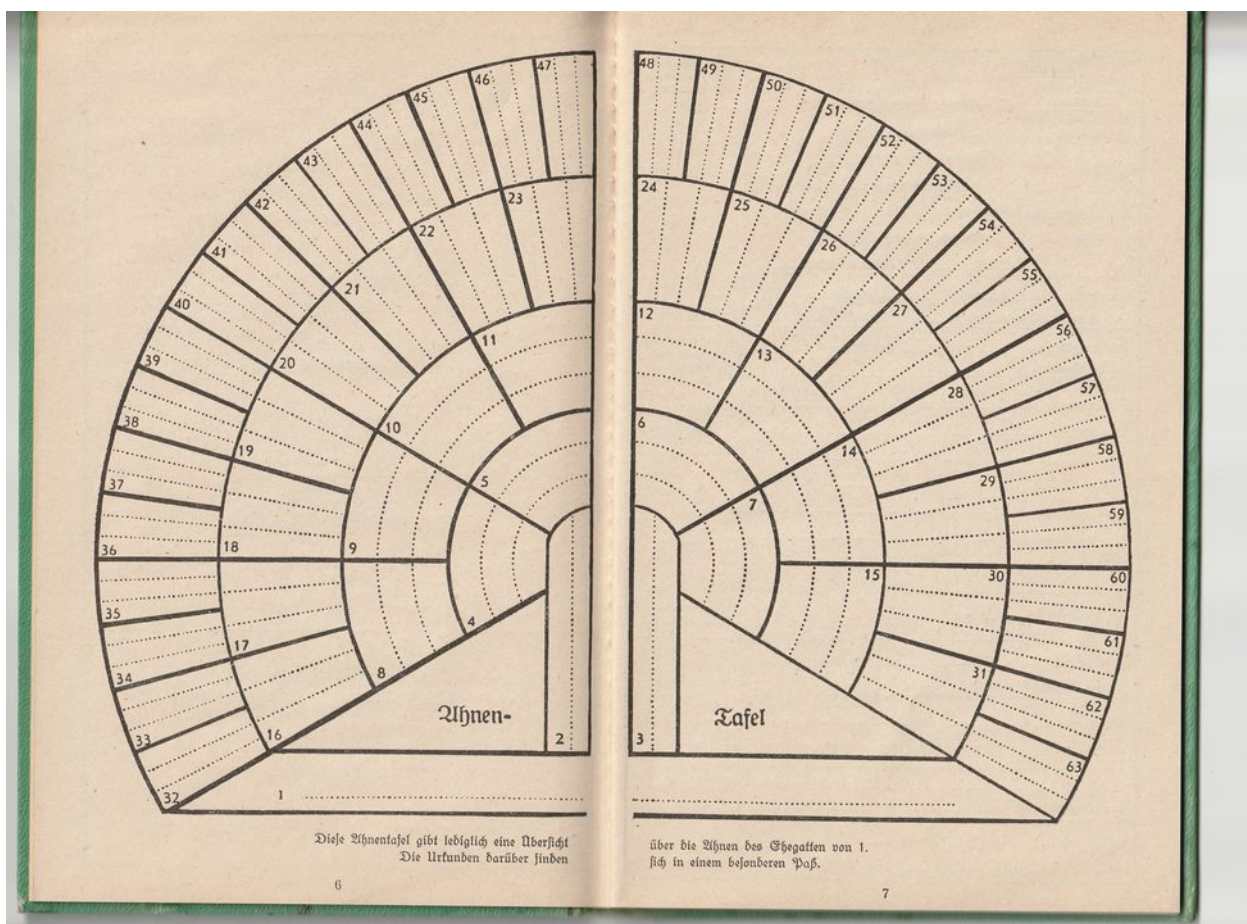


Tableau figurant dans le Ahnenpass (case 1 en bas le titulaire, au dessus ses parents, puis 4 arcs de cercle pour les générations précédentes, donc jusqu'aux arrières-arrières-arrières grands-parents)